
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 20 avril 2022

Résolution: CE22 0668

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément au pouvoir délégué dans la résolution CG15 0645, l'évaluation de rendement insatisfaisant de Expert Geoconseils réalisée par la Direction de l'eau potable, dans le cadre du contrat de services professionnels d'agents de sécurité sur les chantiers (CG17 0492) et l'inscrire sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux ans à compter du 20 avril 2022 pour les motifs énoncés au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1228375001
/gd

Dominique OLLIVIER

Présidente du comité exécutif

Emmanuel TANI-MOORE

Greffier de la Ville



Emmanuel TANI-MOORE
Greffier de la Ville

COPIE CERTIFIÉE



GREFFIER DE LA VILLE